

PPCR (PARCOURS PROFESSIONNELS CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATION) : ACTIF MAIS PAS ENCORE APPLIQUÉE À DRANCY

Nous avons reçu nos bulletins de paie de janvier. Et comme beaucoup, c'est avec surprise que nous avons constaté que la réforme PPCR n'était pas entrée en application dès janvier.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel problème survient. Mais dans les cas précédents, les mesures étaient publiées par l'État au dernier carat. Cette fois-ci, la réforme était connue d'avance. Pas d'excuse donc.

Des modifications importantes doivent avoir lieu :

- Passage du cadre d'emploi des adjoints techniques sur 3 grades (au lieu de 4)
- les échelles indiciaires des catégories C seront renommés C1, C2 ou C3
- différents grades changent de nom
- avancement unique sur les échelon



- le grade d'agent de maîtrise compte désormais 13 échelons
- application du « transfert primes-points » pour le calcul de la retraite (maximum annuel : 167€ cat.C ; 278 € cat.B ; 167 € puis 389 € cat. A
- revalorisation des grilles indiciaires cat. A, B et C !
- négociation salariales nationales tous les ans !

Et dire que certains étaient contre...

NBI QUARTIER PRIORITAIRE : FACE A L'IMMOBILISME : LA GRÈVE



la Mairie de Drancy a entamé depuis de longs mois des échanges avec la municipalité et l'administration pour l'obtention de la NBI Quartier prioritaire à TOUS les ayants-droits.

Face à la stagnation du dossier, la section constate que le dialogue que nous privilégions n'a pas abouti.

Dans cette optique, il ne restait plus que la solution du rapport de force pour faire entendre raison à l'administration.

Par conséquent, un préavis de grève a été déposé à compter du 20 février pour tous les agents. Ce préavis est reconductible.

Nous en parlions dans nos précédentes éditions du DrancInter. La section INTERCO-CFDT 93 de

EDITO

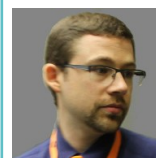
En ce début 2017, nous avons beaucoup d'incertitudes :

- Va-t-il y avoir des restrictions sans précédent pour la fonction publique comme le suggère certains candidats ?

- Droits sociaux : Beaucoup de réflexions sur l'arrivée de PLURELYA comme prestataire de l'action sociale se posent. Aussi, l'incertitude de l'avenir du CASC dont la réélection opportune de la, tant décriée, équipe sortante qui a bénéficié d'un étonnant surplus de présence le jours de la dernière AG (toutefois des « incohérences » sur les convocations ont été relevées, preuves d'une volonté délibérée de fausser le scrutin).

-Sécurité : il y a eu les événements de 2015 et 2016. Espérons que nos collègues des différents corps de la police soient récompensés par un travail fructueux et faire de 2017 une année sans incidents.

Malgré ces incertitudes, la section CFDT revendique pour les agents. Aussi, pour compenser la suppression des jours de médailles, nous avons proposé au Maire la mise en place d'ASA pour ancienneté dans la fonction publique. Cette proposition est en discussion, mais elle aurait l'avantage de fournir un cadre légal et donc non critiquable. Nous espérons donc revenir prochainement avec de bonnes nouvelles sur ce point.



Gabriel DATY
Secrétaire de section

Nos revendications :

- Extension de la NBI QP à tout le personnel desservant du public issu des quartiers prioritaires.
- Rattrapage du non-perçu depuis janvier 2015 (date d'entrée en vigueur du décret. Soit un rattrapage potentiel de 1100€ pour les agents lésés.

